

**Compte-rendu réunion Festival 11 novembre**

**Lundi 3 juin 2024**

*Présents*: Dominique Billard, Jean-Noël Billet, Maggy Causse, Mireille Chevalier, Christian Gares, Christiane Genestoux, Laurence Lagarrigue, Michel Lapeyre, Didier Lascoumes, Jacques Paulay, Bernard et Michèle Puel, Dominique Rudelle, Patrick Séguy, Cathy Vieilledent, Marie-Claude Vranckx.

*Absents excusés* : Joëlle Jarry, Marie Ladirat, François Vidamant.

* **Ce qui a été fait à ce jour**

Cathy liste ce qui a été fait :

* La réservation de la Salle des Fêtes
* L’assurance du tournoi
* La réservation de l’arbitre, Nathalie Giard (400€)
* L’inscription du tournoi à la FFB
* Le prix du tournoi : 30€ par joueur, 20€ pour le repas accompagnateur.
* **L’encaissement des droits de table**

Comme l’an dernier, Dan Abecassis propose de nous prêter gratuitement, le temps du festival, 2 machines pour encaisser les droits de table, mais aussi les recettes du bar, via une carte bancaire. Le coût : la commission du Crédit Agricole, qui pourrait s’élever de 0.2% à 0.5%.

L’avantage : tout est réglé au début du tournoi, y compris les repas d’accompagnateurs et on évite beaucoup de manutention. Cela peut aussi être intéressant pour le bar.

L’inconvénient : le coût à évaluer (0.2% ou davantage ?) et la nécessité de mobiliser 2 personnes pour les CB, une pour les espèces et les chèques, et la vérification des listes d’inscrits cochées par les différents « encaisseurs » pour s’assurer que tout le monde a payé.

Avant de prendre une décision, il faut contacter le Crédit Agricole pour évaluer le coût.

* **Le traiteur**

Comme l’an dernier, on réserve La Roselle. Pour le même menu, pour 200 personnes, cela reviendrait à 14.14€ par personne (au lieu de 13.57€ l’an dernier). On pourrait changer le dessert. Trois propositions : tarte aux fruits, fouace, pompe à huile. La Roselle a offert des pompes à huile ce jour pour que l’on puisse goûter et décider. On est OK pour ce dessert, un peu moins cher (environ 0.50€). C’est aussi OK pour l’aligot-saucisse, accompagné de quelques parts de truffade. On pourra revendre quelques barquettes, s’il en reste.

Il faudra ajouter les couverts (1.20€ /personne) et les assiettes.

* **Les sponsors**

Cathy informe le club de 4 nouveaux sponsors (100€) : le Divan, l’Hôtel du Midi, Jeff de Bruges et Escapade Bien-être. Par contre, Ecouter Voir se retire pour cette année.

En attente : Camping-car La Primaube, Leclerc, Centre-Presse (en attente du flyer), Immo de France, Hérail (pour les flyers et les affiches gratuites).

Dossiers en cours : Crédit Agricole, Conseil Départemental, Groupama, Peugeot (expo d’une voiture devant la Salle des Fêtes ?), agence de voyages Triangle.

Mairie : on a déposé une demande de subvention pour l’an prochain. Le Directeur de cabinet de la Mairie avait dit avoir des lots non distribués l’an dernier, à récupérer.

Agglo : voir aussi pour des lots.

Unicor (Natera) : les cyclamens et le vin. Petit souci sur quelques cubis de vin, à voir avec François.

FFB : des lots ont été demandés (livres entre autres).

Coupes à demander : Conseil Départemental, Mairie, Caisse d’Epargne…

Entrées au Musée Soulages : l’an dernier, on avait offert 16 entrées à ceux qui ont réservé l’hôtel. A renouveler.

Parking : on aura le parking en plein air à côté de la Salle des Fêtes, dont 8 places handicapés (il faudra mettre des barrières et surveiller avec 2 personnes) mais plus de parking souterrain, car il n’y aura pas de manifestation extérieure au bridge.

Deux propositions : faire un coin sponsors au club ; et réaliser un panneau pour afficher tous les sponsors à la Salle des Fêtes.

* **Repas de midi**

Voir avec Eric s’il peut préparer le repas pour ceux qui ont travaillé le matin, et ne rentrent pas chez eux, et pour l’arbitre.

* **Prix en espèces**

On peut repartir sur la base de l’an dernier, pour 50 tables.

Un petit débat a lieu sur le prix spécial « Paires Dames » : les avis sont partagés sur la possibilité de le maintenir ou pas. On décidera plus tard de la nature de ce « prix spécial » (Dames ? surprise ? tirage au sort ? avant-dernier ?...).

Un problème rencontré à Albi, c’est la distorsion entre l’inscription des bridgeurs, enregistrés avec leur indice de compétition, et les résultats sortis par le logiciel, enregistrés avec l’indice de valeur. Cela a causé du retard à la remise des prix à Albi, mais pas à Rodez, car c’était géré manuellement dès le début des inscriptions par Cathy et Marie-Claude. On repart comme l’an dernier.

Donc 2060€ de prix en espèces, de nombreux lots.

Sans oublier le « bonus touristique » : hôtel et visites. Compte tenu que le festival a lieu le lundi 11 novembre, il faudra proposer non de prolonger, mais d’anticiper.

* **Flyers et affiches**

Cathy propose d’élaborer très vite le flyer et les affiches. On part sur 60 affiches et 700 flyers.

A voir :

* les logos des « communicants » : le bridge, Hérail, Centre-presse. Et Braley ?
* la liste des prix en espèces, imposée l’an dernier par le comité à Rodez, mais pas à Albi
* la suppression de l’itinéraire pour aller à la Salle des Fêtes.
* **Bar**

On attend l’autorisation pour le champagne et certaines boissons alcoolisées (16° maxi). Proposition d’ajouter du ratafia.

On reconduit les mêmes tarifs.

Le café sera offert à l’arrivée des bridgeurs.

* **Mise à jour des boîtes à enchères**

On fera cette mise à jour en octobre, car les boîtes sont souvent très vite désorganisées.

* **Photos**

L’an dernier, trop peu de photos, notamment lors de la remise des prix.

♠ ♦ ♣ ♠

***Prochaine réunion le lundi 9 septembre après le tournoi.***